

Service émetteur : Délégation Départementale du Finistère  
Pôle Santé-environnement

Date : Quimper, le 27 février 2017

28 FEV. 2017

SYNDICAT DE CLOHARS-FOUESNANT.

(0148)

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	02900171852		mercredi 01 février 2017 à 09h01
Installation	UDI 000847	LANVERON.	par : MARION RIOBE
Point de surveillance	S 0000001185T	BOURG.SAINT-EVARZEC.	Type visite : D1
Localisation exacte	MAIRIE		Motif : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	7,8 °C				25,00
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	7,90 unitépH			6,50	9,00
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>					
Chlore libre	0,5 mg/LCl2				
Chlore total	0,5 mg/LCl2				

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Quimper 2902

(22 Avenue de la Plage des Gueux, ZA de Créac'h Gwen - CS 13031, 29334 QUIMPER cedex Tél : 02 98 10 28 88)

Type d'analyse : DRBAN (Code SISE : 00187315) Dossier : 170131005619011	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>					
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,22 NFU				2,00
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	7,8 unitépH			6,50	9,00
<b>MINERALISATION</b>					
Conductivité à 25°C	291 µS/cm			200,00	1100,00
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>					
Aluminium total µg/l	88 µg/l				200,00
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
Nitrates (en NO3)	23 mg/L		50,00		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	PRESENCE n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	0 n/100mL		0		

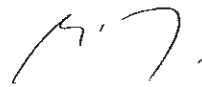
(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.  
(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

---

**CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement 00171852)**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le DGARS, et par délégation



**Brigitte YVON**